

ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

Année Universitaire 2023/ 2024

OBJECTIF DE L'ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

L'Allocation Municipale Etudiants a pour objectif de contribuer à l'égalité des chances en donnant à chacun la possibilité d'accéder à des études supérieures.

LA FORME DE L'AIDE

C'est une allocation annuelle, versée en deux fois :

- * à partir de décembre 2023
- * à partir de mars 2024

LES CRITERES D'ATTRIBUTION

Le candidat qui bénéficie de l'allocation municipale doit répondre à trois conditions :

- * **Etre inscrit** dans l'enseignement supérieur, dans un établissement agréé
- * **Obligation de résidence principale des parents** sur Pornichet depuis une année,
- * **Etre âgé** de 26 ans maximum, au 31 décembre 2023.

MODALITES DE L'ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet verse aux étudiants une allocation dont le montant est majoré de 10% pour les études niveau BAC +3 et de 20% pour le niveau BAC+ 4.

En dessous d'un droit de 30 €, l'allocation ne sera pas attribuée.

MODALITE DE PAIEMENT

Un premier versement sera effectué courant décembre 2023

Une attestation de suivi des cours ou un relevé de notes devra être fourni courant février 2024, pour le second versement.

Si ce justificatif n'est pas transmis avant le 30 Avril 2024 au plus tard, le second versement n'aura pas lieu et aucun recours ne sera possible

REDOUBLEMENT et CHANGEMENT d'ORIENTATION

Chaque situation sera étudiée individuellement suite à l'exposé des motifs du redoublement ou de la réorientation.

Le montant de l'allocation pourra être diminué du tiers en cas d'attribution.

REMUNERATION DE L'ETUDIANT

Si en cours d'année l'étudiant perçoit un salaire ou une indemnité de stage, il doit en informer le CCAS en vue d'un éventuel recalcul de l'allocation.

PROCEDURE D'ATTRIBUTION

PHASES	MODALITES	DATES
Retrait dossier	Au Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet ou sur le site de la ville	A partir du 17 Juillet 2023
Dépôt du dossier	Transmission du dossier même incomplet	Jusqu'au 06 octobre 2023
	Transmission des pièces manquantes	Jusqu'au 20 octobre 2023
Décisions	Conseil d'Administration du C.C.A.S. Information du demandeur	Novembre 2023
Versement de l'A.M.E	- 1 ^{er} versement	Courant décembre 2023
	- 2 ^{ème} versement	Courant mars 2024

En cas de changement de situation, les dossiers pourront être exceptionnellement étudiés en cours d'année scolaire.

Si une pièce manque à la clôture du dossier (par exemple attestation de bourses nationales) contacter le C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet
115 avenue du Général De Gaulle
44380 PORNICHET
Tel : 02 40 11 55 38 Fax : 02 40 11 55 58
E-Mail : ccas@mairie-pornichet.fr



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS 2023 / 2024

* *DEMANDEUR ETUDIANT*

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :

Adresse du logement du lieu d'étude :
Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel de l'étudiant :

Date de naissance :
Situation familiale : célibataire , marié(e) , autre :
Nombre d'enfant (s) à charge :

* LA FAMILLE

Responsable légal 1 : Nom : Prénom :
Profession :
Téléphone Responsable 1 :
Courriel 1:.....

Responsable légal 2 Nom : Prénom :
Profession :
Téléphone Responsable 2 :
Courriel 2:.....

Adresse :
Commune : Code postal :
Depuis le : Locataire Propriétaire

Situation familiale : célibataire mariés vie maritale divorcés
famille recomposée autre

Nombre d'enfants effectivement à la charge du foyer fiscal :

Nom Prénom des enfants	Date de naissance	Scolarité -Lieu

EVALUATION FINANCIERE 2023

MENSUEL	MONTANT	CADRE RESERVE CCAS
Revenu mensuel : -du responsable 1 -du responsable 2	€	
Revenu mensuel du nouveau conjoint (famille recomposée)	€	
Prestations familiales (versées par CAF, MSA, TP, Education Nationale, PTT ...)	€	
Pension alimentaire reçue	€	
Revenus fonciers	€	
Revenus de capitaux placés	€	
Autres ressources de la famille, à préciser :		
-	€	
-	€	
TOTAL	€	
Revenus salariés de l'étudiant (1*)	€	
Prestations familiales de l'étudiant (sauf allocation logement)	€	
Autres ressources de l'étudiant :		
-	€	
-	€	
Ressources du conjoint de l'étudiant :		
Droit aux Bourses Nationales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Régionales : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre :	€	
Montant mensuel :		
TOTAL	€	

(1*) Sauf les revenus d'emploi saisonnier

En cas de changement important de la situation dans l'année en cours, merci d'en fournir les justificatifs

SCOLARITE

BACCALAUREAT ou TITRE EQUIVALENT

Année	Type de baccalauréat (sigle et en toutes lettres)
..... /	

ETUDES SUPERIEURES ANTERIEURES A L'ANNEE EN COURS

Année	Études / Cycle (en toutes lettres)	Lieu de l'enseignement suivi
..... /		
..... /		
..... /		
..... /		

Année 2023/2024:

Niveau d'étude :

Redoublant : oui non

Changement d'orientation : oui non

Nature des études (en toutes lettres):

Séjour à l'étranger durant l'année : oui non

Obligatoire : oui non

Lieu :

Durée :

Stage au cours de l'année : Durée :

Rémunération :

PROJETS et MOTIVATIONS de L'ETUDIANT

--

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier. Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par le Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet.

**Date et signature de l'Étudiant (e) *,
Précédées de la mention « Lu et Approuvé »**

A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR LE 06 OCTOBRE 2023 AU CCAS

* Si l'étudiant est mineur, signature obligatoire des parents.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Concernant l'étudiant	
Relevé d'identité bancaire	<input type="checkbox"/>
Justificatif de domicile (pour les étudiants ayant un logement pendant leur scolarité)	<input type="checkbox"/>
Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2023 sur les revenus 2022 de l'étudiant (en cas de déclaration propre)	<input type="checkbox"/>
Notification de la Caisse d'Allocations Familiales, ou de la MSA, ou autre (si l'étudiant est allocataire)	<input type="checkbox"/>
3 derniers bulletins de salaire de l'étudiant ou contrat de travail (hors emploi saisonnier)	<input type="checkbox"/>
Attestation des relevés des capitaux placés (cf. imprimé joint)	<input type="checkbox"/>
Copie du baccalauréat ou relevé de notes (pour une première demande)	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'inscription pour l'année en cours,	<input type="checkbox"/>
Notification d'attribution ou de rejet de la bourse d'étude nationale ou autre (OBLIGATOIRE)	<input type="checkbox"/>

POUR TOUTE DEMANDE, une attestation de suivi des cours ou un relevé de notes sera à remettre courant février 2024, pour le second versement.

Si ce justificatif n'est pas transmis avant le 30 Avril 2024 au plus tard, le second versement n'aura pas lieu et aucun recours ne sera possible.

Concernant sa famille	
<p><u>Pour une première demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Copie complète du livret de famille -Copie du jugement en cas de séparation ou de divorce des parents <p>NB : en cas de renouvellement, merci de nous transmettre les documents en lien avec un changement de situation familiale.</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2022 sur les revenus 2021 des parents (et/ou beaux-parents), et 2023 sur les revenus 2022	<input type="checkbox"/>
Justificatifs de revenus 2022 non déclarables au titre de l'impôt sur le revenu	<input type="checkbox"/>
Attestation des relevés des capitaux placés <u>pour chaque membre du foyer constitué</u> (cf. imprimé joint)	<input type="checkbox"/>
Notification de la Caisse d'Allocations Familiales, ou de la MSA, ou autre	<input type="checkbox"/>
Justificatif de domicile : contrat de location ou Taxe Foncière 2022 pour les propriétaires	<input type="checkbox"/>
3 derniers bulletins de salaire des parents (et/ou beaux-parents)	<input type="checkbox"/>

NB : Si vous êtes amenés à déposer plusieurs demandes (ex pour une fratrie), nous vous invitons à faire qu'une seule copie des pièces demandées pour l'ensemble du foyer et non pas une par dossier.

**RELEVÉ DES CAPITAUX PLACÉS IMPOSABLES OU NON
A REMPLIR PAR LE OU LES ÉTABLISSEMENT(S) BANCAIRE(S)
POUR CHAQUE PERSONNE COMPOSANT LE FOYER**

NOM et PRENOM:

PRODUITS	CAPITAL	INTERETS PERCUS OU CAPITALISES AU COURS DE L'ANNEE 2022 (à remplir impérativement)
Possédez-vous des revenus d'épargne:		
OUI NON		
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P.)		
C.O.D.E.V.I.		
Livret A ou Compte Epargne Logement		
Bons d'Epargne, Bons de Caisse, Bons de Capitalisation		
S.I.C.A.V. et Fonds Commun de Placement		
Bons Anonymes		
Obligations - PEA Actions		
P.E.P. ou P.E.L.		
Location Immobilière, Viager		
S.C.P.I.		
*Epargne Assurance Vie		
Nous fournir le double du contrat faisant apparaître le montant initial, la date d'adhésion, le terme du contrat, le ou les noms des bénéficiaires, le montant et le calendrier des prélèvements.		
AUTRES: préciser (compte courant par exemple)		

Visa de l'intéressé ou du représentant légal:

Je soussigné(e): (Titulaire du compte ou Représentant légal)

NOM:

PRENOM:

NOM DE NAISSANCE:

Qualité:

Adresse:

autorise les organismes bancaires à fournir tous les renseignements utiles sur le montant des capitaux placés et produits d'épargne.

Le:

Signature:

Visa de l'Etablissement bancaire:

L'Etablissement bancaire atteste que

M

n'a pas à ce jour, dans notre établissement, d'autres formes d'épargne que celles indiquées ci-dessus

A

Le:

(cachet de l'Etablissement)